

Association loi 1901 Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

Proposer aux ISCG ce qu'ils ne peuvent trouver ailleurs Présentation de l'activité de formation Et des Formatrices et Formateurs

Établies le 01/01/2021 – mises à jour du 15/11/2022

Histoire et Évolution :

Au cours des années 1980, a commencé à s'esquisser en France l'ébauche d'une réflexion sur la Police Nationale et sur son travail. Avec beaucoup de retard, en particulier sur les pays anglosaxons, des chercheurs, des hommes politiques, des services d'Inspection, ont livré peu à peu leurs premières analyses.

L'idée d'installer des travailleurs sociaux en commissariat et en gendarmerie a été suscitée par la lecture d'un rapport sur les activités de la police :le rapport BELORGEY. Il pointait particulièrement le substrat social de la majorité des interventions de police, déplorant que ces informations puissent rester totalement inexploitées pour prévenir la réitération des actes déviants et une nouvelle victimisation des tiers. En effet, le dépôt de plainte est souvent un moment de grande difficulté pour le plaignant et un moment privilégié pour initier une réponse sociale aux problèmes rencontrés.

Ce constat conduisait à la réflexion que les policiers et les gendarmes n'étaient pas faits pour remplir le rôle social que ces informations auraient justifié, et que dès lors aucune suite n'était donnée aux détresses ainsi révélées. Il convenait donc de réfléchir à un dispositif permettant de combler cette lacune

C'est dans ce contexte, après un essai à Chartres, que le premier intervenant social fut mis en place au commissariat de Limoges en 1991. Le dispositif a pu ensuite se développer dans quelques départements innovants.

L'isolement des premiers intervenants sociaux fut la difficulté principale à résoudre.

Ainsi se posa rapidement la question des moyens à mettre en place pour résoudre la problématique de la solitude professionnelle.

S'est alors fait sentir la nécessité pour ces quelques professionnels de se réunir pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et leurs difficultés, et permettre une élaboration commune autour de pistes de réflexion sur la valorisation de ce dispositif. C'est ainsi qu'une association a vu le jour le 17 juin 2003 : l'Association Nationale de l'Intervention Sociale en Commissariat et en Gendarmerie.



Association loi 1901 Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

Nos valeurs:

La fraternité, le respect inconditionnel de chacun, la tolérance, la responsabilité, l'honnêteté, l'exigence, l'engagement citoyen sont, entre autres, les valeurs qui fédèrent tous les intervenants.

La pédagogie :

La pédagogie est essentiellement maïeutique : créer un processus qui permet l'accouchement collectif d'un savoir-être, d'un savoir-faire, d'un savoir-accompagner. Les apports théoriques sont constamment illustrés par des exemples, des mises en situation et expérimentés au travers d'exercices méthodologiques ou des jeux de rôle supervisés.

Organigramme:

Présidente: Mme Pascale DUBOIS

Président Fondateur : Mr Luc RUDOLPH Président d'Honneur : Mr Thierry DELVILLE Vice-Présidente : Mme Evelyne BIEZANEK

Trésorière : Mme Audrey GARNIER Secrétaire : Mme Marie-Louise FIMEYER

Membres: Murielle BLAZART-FAURE, Pascaline CULICCHIA, Edouard MALIS.

Directeur: Laurent PUECH

Chargés de Mission: Tom HERARD et Estelle KARCHEN

Nos objectifs:

L'ANISCG s'est fixée 4 objectifs majeurs

- Établir la mise en réseau des ISCG en organisant des dynamiques régionales regroupant l'ensemble des professionnels concernés.
- Fédérer les différents acteurs locaux en assurant une assistance à la maîtrise d'ouvrage, dans l'élaboration d'un projet d'ISCG sur les territoires non pourvu ou d'extension du dispositif existant.
- Proposer un catalogue de formations destinées aux ISCG, policiers, gendarmes et travailleurs sociaux.
- Participer au développement du dispositif en assurant une fonction d'observatoire du dispositif d'interventions sociales en commissariat et gendarmerie.

Siège social : C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET: 477 565 170 00040 Code APE: 94.99Z Secrétariat de la formation: <u>estelle.karchen@aniscg.org</u> tel: 0785012192



Association loi 1901 Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

Nos offres:

voir plaquette ci jointe et site internet

La démarche Qualité:

Au travers d'une évaluation constante des formations, du souci d'avoir un retour sur chacune des matières proposées, expérimentées et questionnées par les participants, les formateurs veillent au maximum à augmenter la pertinence des formations.

L'intervision entre formateurs, leurs supervisions et formations régulières est un gage de qualité. La participation de chacun a des journées d'étude, congrès, formation, la lecture de nouveaux ouvrages sur les thèmes abordés est le second gage de qualité.

Situation géographique :

L'ANISCG dispense ses formations en intra ou dans des locaux mis à disposition par ses partenaires en métropole et en outre mer ou loués par l'association.

L'ANISCG bien que disposant d'un siège social ne dispose pas de locaux.

Formateurs:

Les formateurs sont choisis pour leurs connaissances fines des contextes d'exercice des ISCG, du fait de leur expérience professionnelle actuelle ou antérieure.

Présentation des formateurs:

voir sur le site ANISCG

Accessibilité

Contacter notre référent handicap: Laurent Puech: <u>laurent.puech@aniscg.org</u>

Notre site: www.aniscg.org

N° SIRET: 477 565 170 00040 Code APE: 94.99Z Secrétariat de la formation: <u>estelle.karchen@aniscg.org</u> tel: 0785012192